



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9524^e séance

Samedi 30 décembre 2023, à 16 heures
New York

Provisoire

| | | |
|--------------------|---|---------------------------------|
| <i>Président :</i> | M. De La Gasca | (Équateur) |
| <i>Membres :</i> | Albanie | M. Stastoli |
| | Brésil | M. Sénéchal de Goffredo Junior |
| | Chine | M. Geng Shuang |
| | Émirats arabes unis | M. Abushahab |
| | États-Unis d'Amérique | M. Kelley |
| | Fédération de Russie | M. Nebenzia |
| | France | M. de Rivière |
| | Gabon | M ^{me} Koumby Missambo |
| | Ghana | M ^{me} Hackman |
| | Japon | M. Iriya |
| | Malte | M. Camilleri |
| | Mozambique | M. Buanahagi |
| | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Phipps |
| | Suisse | M. Hauri |

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 16 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, M. Khaled Khiari, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : Comme on le craignait, le cycle de deux ans de mort et de destruction illustré par l'attaque à grande échelle menée hier par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, qui, selon les derniers chiffres, a fait au moins 39 morts parmi les civils ukrainiens, s'est encore aggravé cette nuit. Selon les autorités russes, les tirs de missiles et de roquettes ukrainiens sur la ville de Belgorod, située à 30 kilomètres de la frontière ukrainienne, auraient fait au moins 18 morts parmi les civils, dont deux enfants. Au moins 108 autres personnes, dont 15 enfants, auraient été blessées.

Ces attaques contre le centre-ville de Belgorod auraient endommagé des infrastructures civiles, notamment le bureau de la collectivité régionale et la faculté de médecine de l'université d'État de Belgorod. Ces frappes figurent parmi les attaques transfrontalières les plus meurtrières contre la Fédération de Russie depuis son invasion à grande échelle de l'Ukraine, en février 2022, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international. Les autorités militaires russes ont également signalé d'autres attaques de drones ukrainiens dans les régions russes de Briansk, d'Orel, de Koursk et de Moscou. Dans le même temps, les autorités ukrainiennes ont signalé de nouvelles attaques nocturnes de drones russes dans la région de Kherson.

L'ONU n'est pas en mesure de vérifier de manière indépendante les différentes attaques signalées ou le nombre de victimes.

Alors que nous sommes une nouvelle fois réunis aujourd'hui, des informations faisant état de nouvelles alertes d'attaque aérienne nous parviennent également de toute l'Ukraine, y compris des régions de Kharkiv, de Sumy, de Mykolaiv, de Kherson, de Cherkasy, de Poltava et de Dnipro. Il y a quelques heures à peine, la ville de Kharkiv aurait fait l'objet d'une attaque, qui a fait des blessés parmi les civils et endommagé les infrastructures civiles. Alors que la guerre se poursuit, il y aura encore plus de morts et de blessés parmi les civils ukrainiens et russes.

Comme nous l'avons signalé à maintes reprises, la dernière série d'attaques nous rappelle de manière brutale et frappante les dangers bien réels d'une nouvelle escalade et d'un débordement de cette guerre. Nous réitérons les appels lancés par le Secrétaire général à l'apaisement des tensions et à la cessation des attaques contre les civils, les centres de population, les zones résidentielles et les infrastructures civiles et énergétiques. Nous condamnons sans équivoque toutes les attaques contre les villes, les agglomérations et les villages, en Ukraine et en Fédération de Russie. Les attaques contre la population et les infrastructures civiles constituent des violations inacceptables du droit international humanitaire et doivent cesser immédiatement. La protection des civils doit être la priorité absolue. Les combats et les effusions de sang doivent cesser. Cette guerre doit cesser.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous sommes réunis pas plus tard qu'hier (voir S/PV.9523) dans cette salle, sur l'insistance des représentants du régime de Kiev et de leurs soutiens, qui ont tenté de faire passer les conséquences du manque de professionnalisme des forces de défense aérienne ukrainiennes pour des frappes délibérées de l'armée de l'air russe contre des quartiers résidentiels des villes ukrainiennes. Nous avons démontré par des exemples concrets la fausseté de ces affirmations, et les membres n'ont rien trouvé à redire à nos arguments.

Je me demande où sont ces personnes aujourd'hui. Où sont les représentants des États membres de l'Union européenne, qui se pressent pour demander la parole à chaque séance sur l'Ukraine pour lire leur propagande éculée devant les caméras ? Où est le représentant de la République tchèque, dont les missiles ont tué des civils

à Belgorod ? Nous avons tenté d'inviter le Représentant permanent de la République tchèque à prendre la parole aujourd'hui, mais il a lâchement refusé. Bien sûr, c'est une chose de faire la queue pour participer à des séances organisées à la demande du régime de Kiev et de ses parrains pour promouvoir la propagande antirusse, mais c'en est une autre d'assumer la responsabilité des actions de son propre gouvernement. Nous voulons que les citoyens de la République tchèque, ainsi que d'autres pays occidentaux, dont la grande majorité n'est pas hostile à la Russie, comprennent où va leur argent et dans quels crimes leurs Gouvernements sont impliqués. Où est le représentant de la Pologne, qui nous a parlé hier du missile qui a survolé son territoire et que 500 soldats des forces de défense territoriale de la province de Lublin ont cherché en vain ? Où est le représentant de l'Union européenne ? Ne nous faisons pas d'illusions et arrêtons les faux-semblants : Bruxelles, tout comme Washington et Londres, ainsi que la majorité des pays de l'Union européenne, sont complices des crimes commis par la clique de Kiev.

Aujourd'hui, les membres du Conseil de sécurité ont l'occasion de faire leur devoir et d'évaluer objectivement l'attaque terroriste perpétrée il y a quelques heures par le régime de Kiev contre la paisible ville russe de Belgorod. Le centre-ville et les quartiers résidentiels de Belgorod ont été bombardés avec des armes à sous-munitions, à l'aide de lance-roquettes multiples depuis la ville frontalière de Volchansk, dans la région de Kharkov. Voici des liens vers des vidéos prises par des habitants de Belgorod au moment où le missile est arrivé. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas de fragments. Les images montrent clairement un missile en approche. On peut voir ici les conséquences de cette attaque.

L'une des cibles des missiles ukrainiens était le complexe sportif Dynamo de Belgorod, où des jeunes étaient en train de suivre des cours de gymnastique. Une autre cible était une patinoire située dans le centre-ville de Belgorod, où des parents étaient en train de passer du temps avec leurs enfants. L'université technologique d'État de Belgorod a également été attaquée par des terroristes ukrainiens. Pour que cette attaque terroriste fasse davantage de victimes, des armes à sous-munitions ont été utilisées, ainsi que deux missiles Olkha, transportant des armes à sous-munitions interdites, et des projectiles Vampire de fabrication tchèque.

Il s'agit donc d'une frappe combinée délibérée et aveugle contre une ville pacifique. Je tiens à le souligner une fois de plus : il ne s'agissait pas là d'une frappe contre des installations militaires pouvant avoir des

conséquences pour la population civile, mais d'un acte terroriste délibéré dirigé contre des civils.

Ce bombardement du centre de la ville, prémédité et soigneusement préparé, a fait à ce jour 18 morts, dont trois enfants. Cent huit personnes ont été blessées, dont 5 enfants et 12 adultes qui sont dans un état critique. Nous savons que des conseillers britanniques et américains, qui incitent régulièrement les autorités ukrainiennes actuelles à commettre des crimes sanglants, ont été directement impliqués dans l'organisation de cette attaque terroriste. Les pays de l'Union européenne, qui continuent obstinément et de manière irresponsable à fournir des armes à la clique ukrainienne au pouvoir, en portent également la responsabilité.

Nous connaissons par cœur le discours que nous allons entendre aujourd'hui : « rien de tout cela ne serait arrivé si vous n'aviez pas lancé l'opération militaire spéciale en février 2022 ». C'est un mensonge. Nous avons lancé une opération militaire spéciale pour mettre fin à ce que le régime de Kiev faisait dans le Donbass, c'est-à-dire bombarder ses villes et villages en toute impunité depuis huit ans, ce à quoi le Conseil n'a pas voulu prêter attention. Nous n'y parviendrons qu'en vainquant ce régime terroriste, qui se vante ouvertement de recourir à des méthodes terroristes contre ses citoyens et ceux de la Russie.

Le pilonnage de zones peuplées dans les régions du Donbass, de Kherson et de Zaporojie, en Crimée et dans d'autres régions russes, ainsi que le meurtre impitoyable et aveugle de civils, témoignent de l'agonie du régime néonazi de Zelenskyy, qui est enlisé dans le terrorisme, l'anarchie, la corruption et le cynisme, et qui, dans sa colère impuissante, cherche à tuer le plus grand nombre possible de Russes pour plaire à ses maîtres occidentaux.

Tous les organisateurs et les auteurs de ce crime et d'autres crimes de la junte de Kiev subiront un châtiement inéluctable. Nous appelons tous les gouvernements responsables et les mécanismes internationaux pertinents à condamner avec la plus grande fermeté cette attaque terroriste sanglante, au cours de laquelle des armes à sous-munitions interdites dans la plupart des États occidentaux ont été employées, et à prendre publiquement leurs distances avec le régime de Kiev et ses parrains occidentaux qui commettent de tels crimes.

Nous sommes surpris par le silence du Secrétaire général sur cette question. Du côté de l'ONU, nous n'avons entendu que des commentaires inarticulés de la part du Bureau du porte-parole du Secrétaire général, qui s'est contenté de formuler une observation impersonnelle

pour dire que telles attaques doivent être condamnées. Garder le silence face à la barbarie débridée des nazis ukrainiens et de leurs complices marionnettistes des « démocraties civilisées » reviendra à être complice de leurs actes sanglants.

Ce n'est pas un hasard si le régime nazi de Kiev a choisi Belgorod comme cible de l'attaque terroriste d'aujourd'hui. Comme nous le savons tous, ces dernières semaines, les nazis ukrainiens ont perdu de nombreuses positions bien ancrées dans la banlieue de Donetsk, depuis lesquelles ils bombardent les quartiers pacifiques de cette ville depuis neuf ans. La ville de Mareyka a été libérée, les nazis sont sur le point d'être chassés d'Avdeevka, et les forces russes repoussent les combattants ukrainiens tout le long de la ligne de résistance. Actuellement, les nationalistes ne se livrent plus à leur pilonnage habituel. Ils doivent maintenant sauver leur vie en entassant les cadavres de recrues non formées sur les positions de combat. Mais dans la région de Kharkov, en particulier à proximité immédiate de la frontière russe, la situation est différente, du moins jusqu'à présent. Nous allons bien sûr y remédier. Comme nous l'avons déjà dit, l'une des tâches de notre opération spéciale, dans le cadre de l'objectif plus large de démilitarisation de l'Ukraine, consiste à éliminer les menaces émanant des territoires limitrophes des régions russes, notamment ceux qui ont été rattachés à la Russie après le début de l'opération militaire. Plus ils créeront de telles menaces, plus nous riposterons durement. Je pense que cela doit être clair pour tout le monde.

Aujourd'hui, un conseiller du Chef du Bureau du Président de l'Ukraine, M. Podolyak, a répondu aux personnes ici présentes qui, hier, ont appelé à des négociations. Voici ce qu'il a dit :

« Il n'y aura pas de négociations, au sens classique du terme. Des ultimatums seront adressés à la Fédération de Russie au plus haut niveau, et la Russie les acceptera ».

Voilà ce à quoi les meneurs du régime de Kiev associent le mot « négociations ». Comme Hitler en 1943 et 1944, ils sont convaincus de leur invincibilité et croient que l'Occident finira par leur sauver la mise.

Hier, dans cette salle, un représentant de la clique de Kiev, assis derrière la plaque nominative de l'ancienne République socialiste soviétique d'Ukraine, a tenté de nous faire la leçon sur la question de la conscience, sur ce qu'est avoir une conscience et ce qu'est ne pas en avoir. Le régime de Kiev se targue d'être l'un des premiers Membres de l'ONU, omettant honteusement le fait que

cela n'a été possible que grâce au camarade Staline, qui a insisté sur ce point en raison de l'énorme contribution apportée par le Bélarus et l'Ukraine à la victoire et des sacrifices auxquels ils ont consenti pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce même camarade Staline, à qui les nationalistes et les nazis ukrainiens vouent une haine féroce, a acquis pour la République socialiste soviétique d'Ukraine les terres de l'Ukraine occidentale, qui ne faisaient alors plus partie de ce pays depuis des siècles.

Tout cela, bien sûr, a été oublié et foulé aux pieds par les autorités actuelles de Kiev. Elles ont aujourd'hui une autre histoire et d'autres héros, ceux que le Tribunal de Nuremberg, auquel le représentant du gang de Kiev fait si souvent allusion, a condamnés en tant que criminels de guerre, collaborateurs et admirateurs d'Adolf Hitler. Le Führer allemand, comme nous le savons, disait que la conscience était une chimère. Et les méthodes utilisées par les stratèges actuels de Kiev ne sont pas différentes de celles utilisées par les bandéristes et d'autres membres de l'Organisation des nationalistes ukrainiens, qui massacraient les « Moskals », les Juifs, les Polonais et les Ukrainiens eux-mêmes. La seule différence, c'est qu'ils sont désormais équipés de systèmes d'armes à longue portée de fabrication occidentale, qui leur permettent de toucher les centres-villes. Et ils visent des civils plutôt que des objectifs militaires.

Pour terminer, je voudrais rappeler une métaphore très juste que le Président de la Pologne, M. Duda, a employée durant la semaine de haut niveau. Il a comparé l'Ukraine à un homme qui se noie, et qui peut entraîner vers le fond toutes les personnes qu'il attrape. Aujourd'hui, nous voyons Zelenskyy, Podolyak, Yermak et d'autres racailles néonazies tenter d'entraîner vers le fond non seulement le peuple ukrainien, mais aussi ceux qui leur fournissent du matériel militaire et des munitions, soi-disant pour se défendre contre la Russie. Il est clair que l'on ne peut guère placer nos espoirs dans les États-Unis et la Grande-Bretagne. Pour eux, appuyer le régime de Kiev est une entreprise rentable, non seulement sur le plan géopolitique, mais aussi sur le plan commercial. Mais j'ai très envie de croire que l'utilisation cynique, aujourd'hui, d'obus tchèques contre des civils peut encore dégriser tous les autres.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Khiari pour son introduction. Le 24 février 2022, la Russie a attaqué l'Ukraine. La guerre qu'elle a déclenchée ne cesse depuis de charrier son lot de souffrances pour les populations civiles. Les frappes massives menées hier encore par la Russie sur tout le territoire ukrainien en sont un nouveau

témoignage. Le coût déjà payé par le peuple ukrainien, nous l'avons dit dans cette enceinte à maintes reprises, est insupportable. Mais la Russie doit également mesurer le coût de cette guerre pour elle-même. Si elle n'avait pas envahi l'Ukraine, en violation de la Charte des Nations Unies, si ses troupes n'étaient pas actuellement présentes sur le sol ukrainien, si elle ne bombardait pas quotidiennement, depuis des mois, les villes et les villages ukrainiens, nous ne serions pas là cet après-midi, à nous réunir.

Dès le mois de mars 2022, la Cour internationale de Justice avait clairement demandé à la Russie que son armée quitte sans délai le territoire de l'Ukraine. La France rappelle la nécessité pour les parties à un conflit de respecter le droit international humanitaire. Elle appelle également la Russie à cesser de violer les résolutions du Conseil, qu'elle a votées elle-même, en s'approvisionnant en armements en Iran et en Corée du Nord.

Il est enfin difficile de ne pas remarquer, tant l'artifice est grossier, que la convocation de la séance d'aujourd'hui est un moyen pour la Russie de répondre à la séance organisée hier à la demande de l'Ukraine (voir S/PV.9523). La France regrette que la Russie, membre permanent, continue d'instrumentaliser les travaux du Conseil de sécurité. L'Ukraine se défend, en pleine conformité avec la Charte des Nations Unies. La Russie piétine celle-ci. Rien ne doit nous détourner de la seule urgence : la Russie doit mettre fin à sa guerre d'agression.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Nous nous réunissons pour la seconde fois en 24 heures à la suite d'une série de frappes aériennes en Ukraine et en Russie. Les attaques de drones menées aujourd'hui auraient visé plusieurs régions de Russie, faisant 14 morts et une centaine de blessés. Les informations selon lesquelles deux enfants ont été tués et 15 autres blessés sont particulièrement préoccupantes. Selon certaines informations, des sites civils, dont une école, ont également été touchés. Cela vient s'ajouter aux 2 600 écoles qui ont été endommagées depuis le début de la guerre. Les écoles doivent être des lieux sûrs pour les enfants, et non un endroit où ils craignent pour leur sécurité.

Nous rappelons que le droit international humanitaire doit être respecté en toute circonstance. Les civils doivent être protégés, et il faut veiller en permanence à les épargner des opérations militaires. Les biens de caractère civil ne doivent pas être la cible d'attaques.

Ces frappes aériennes montrent que près de deux ans après le début de la guerre en Ukraine, les risques très réels de sa propagation restent une source de vive préoccupation. La fin de l'Initiative de la mer Noire a entraîné une intensification de l'activité militaire en mer Noire et alentour. Des navires civils ont été endommagés et, pas plus tard que cette semaine, des membres d'équipage civils ont été blessés après que leur navire a, paraît-il, heurté une mine.

S'il n'est pas mis fin à ce conflit, la nouvelle année apportera avec elle la perspective d'une nouvelle escalade. Les populations de Russie et d'Ukraine seront ainsi exposées à des risques accrus, et leur sentiment de sécurité s'en trouvera amoindri. D'autres civils risquent d'être tués ou blessés et d'autres familles seront séparées si la guerre se poursuit sans relâche. Le conflit continuera également d'avoir des répercussions déstabilisatrices sur la sécurité européenne et mondiale, tandis que les dommages qu'il inflige à notre ordre international déjà fragile s'aggraveront.

La journée qui vient de s'écouler a mis en évidence à la fois le risque de dérapage et l'urgence de mettre un terme à la guerre par la voie diplomatique. Nous exhortons une nouvelle fois les parties à rechercher un règlement négocié. Le pire de cette guerre est géré et contenu, pour le moment. La possibilité de voir cette situation changer est un risque que les parties, la région et la communauté internationale ne peuvent pas se permettre.

Les Émirats arabes unis sont favorables au recours au dialogue et à la diplomatie pour parvenir à une paix juste et durable en Ukraine. Nous appuyons tous les efforts sérieux visant à mettre fin à cette guerre d'une manière qui préserve la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies.

M. Phipps (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de l'exposé qu'il a fait aujourd'hui.

Le Royaume-Uni regrette vivement tout décès de civil dans un conflit, où qu'il se produise et en particulier lorsque des enfants sont impliqués. Nous nous engageons à faire respecter le droit international humanitaire et rappelons à toutes les parties aux conflits, où qu'elles se trouvent, qu'elles sont tenues d'honorer leurs obligations. Nous nous engageons également à respecter la Charte des Nations Unies et ses principes de respect de la souveraineté et du droit de légitime défense.

Hier, nous avons parlé des frappes aériennes russes qui ont touché des civils en Ukraine (voir S/PV.9523). Aujourd'hui, la Russie a demandé la tenue de la présente séance pour discuter des frappes ukrainiennes sur son territoire. La Russie tente d'établir une comparaison. Mais soyons bien clairs : il y a des centaines de milliers de soldats russes en Ukraine, alors qu'il n'y a pas un seul soldat ukrainien en Russie. La guerre en Ukraine est une invasion lancée par la Russie, un fait qu'aucune campagne de désinformation ne peut occulter.

La Russie a tout d'abord accusé l'Ukraine d'être responsable de ces frappes. Elle a ensuite tenté d'exiger que la Tchéquie prenne la parole devant le Conseil de sécurité. Aujourd'hui, l'Ambassadeur russe rejette la faute sur le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Union européenne. Si elle veut blâmer quelqu'un pour la mort de Russes dans cette guerre, la Russie doit commencer par le Président Poutine. Le Président Poutine est responsable de la mort inutile de milliers de militaires russes, femmes et hommes.

En 2022, le Président Poutine a prétendu que son invasion avait pour but de mettre fin à un prétendu génocide dans le Donbas. La Cour internationale de Justice a rejeté cet argument et ordonné à la Russie de mettre immédiatement fin à son invasion. Les véritables objectifs de la Russie ont été révélés lorsqu'elle a tenté d'annexer illégalement de nouveaux territoires ukrainiens. Les Membres de l'ONU ont rejeté cette tentative et exigé à plusieurs reprises que la Russie mette fin à son invasion et se retire du pays.

Comme nous l'avons dit hier, la Russie, qui n'est pas parvenue à vaincre l'Ukraine sur le plan militaire, lance à présent des attaques aveugles contre les civils. Le bilan des attaques perpétrées cette semaine en Ukraine, le plus élevé depuis le début de la guerre, ne cesse de s'alourdir. Des enfants innocents comptent également parmi les pertes. Au total, plus de 10 000 civils, dont plus de 560 enfants, ont été tués et plus de 18 500 ont été blessés en Ukraine depuis le 24 février 2022.

La Russie a choisi de déclencher cette guerre. Elle peut choisir d'y mettre fin. L'Ukraine n'a pas commencé les hostilités et a le droit de se défendre. C'est pourquoi le Royaume-Uni réaffirme qu'il se tient résolument aux côtés de l'Ukraine et que cela ne changera pas. Nous appelons de nouveau la Russie à respecter la Charte des Nations Unies, à mettre fin à cette guerre et à retirer ses forces de l'Ukraine.

M. Iriya (Japon) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. J'adresse en outre mes remerciements au Sous-Secrétaire général Khiari pour son exposé.

Nous rappelons que les attaques aveugles contre des populations civiles innocentes constituent un crime de guerre. Nous condamnons toutes les violations du droit international humanitaire, ainsi que les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, et nous appelons toutes les parties à respecter strictement le droit international humanitaire. Nous soulignons qu'il ne saurait y avoir d'impunité pour les crimes de guerre. La communauté internationale doit faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes conformément au droit international.

Nous ne devons pas perdre de vue la raison pour laquelle nous sommes réunis ici aujourd'hui. Cette situation n'aurait pas lieu si la Russie n'avait pas lancé son agression illégale contre l'Ukraine. Comme l'a déclaré l'écrasante majorité des membres de l'Assemblée générale, l'agression de la Russie constitue une violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies.

Comme nous l'avons fait savoir à plusieurs reprises, y compris lors de la séance du Conseil de sécurité qui s'est tenue hier (voir S/PV.9523), le Japon restera aux côtés de l'Ukraine jusqu'à ce qu'une paix globale, juste et durable soit instaurée dans le pays, dans le respect de tous les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Nous exhortons une fois de plus la Russie à se retirer immédiatement et sans condition des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Le Japon est solidaire du peuple ukrainien et continuera de l'être aussi longtemps qu'il le faudra.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Des milliers de civils ont été tués depuis le début de la guerre d'agression lancée par la Russie contre l'Ukraine. Des milliers d'autres ont été blessés, mutilés ou déplacés. Nous exprimons nos condoléances à toutes les victimes de cette guerre insensée et à leurs familles.

Hier, la Russie a mené une nouvelle attaque barbare contre plusieurs villes d'Ukraine : Kyïv, Lviv, Kharkiv, Odesa et Dnipro, entre autres. Cette attaque s'ajoute aux pertes tragiques en vies humaines et aux souffrances que la population civile ukrainienne est contrainte d'endurer depuis 675 jours. Alors que la Russie poursuit ses efforts

désespérés pour justifier l'injustifiable et tenter de se présenter comme la victime, nous continuons de souligner que les guerres ont des conséquences dévastatrices, durables et profondes. Dans le même temps, la situation humanitaire en Ukraine continue de se détériorer. Ce sont les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants, qui paient le plus lourd tribut. Les mois d'hiver et les températures glaciales ne feront qu'aggraver les difficultés existantes.

Nous demeurons fermement convaincus que, pour parvenir à une paix juste et durable, la Russie doit immédiatement cesser toutes les hostilités. Elle doit se retirer complètement et sans condition de l'Ukraine. C'est le seul moyen d'aller de l'avant. C'est le seul moyen de mettre fin aux souffrances des innocents des deux camps. Tel aurait dû être le sujet central de la séance d'aujourd'hui.

D'ici là, l'Ukraine a le droit de se défendre contre l'agression de la Russie, comme le prévoit l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Elle a le droit de compter sur ses alliés pour y parvenir. Elle a le droit de protéger ses citoyens, ses frontières, sa souveraineté et son intégrité territoriale, comme tout autre Membre de l'Organisation.

M. Kelley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de l'exposé qu'il a présenté une fois de plus aujourd'hui.

Nous sommes de nouveau réunis dans cette salle pour discuter des conséquences de l'invasion illégale et à grande échelle de l'Ukraine par Poutine. Comme je l'ai dit hier (voir S/PV.9523), les États-Unis pleurent chaque vie civile perdue dans ce conflit comme dans tous les conflits à travers le monde. Nous pleurons toutes les vies ukrainiennes fauchées par l'agression russe. Nous ne perdons pas de vue que les civils russes subissent aussi de plein fouet les conséquences de la guerre brutale menée par le Kremlin.

Tout comme nous discutons ouvertement et sans détour des problèmes dans cette salle, Poutine se doit d'être honnête avec son peuple sur le coût réel et toujours plus élevé de la guerre qu'il a déclenchée. Ce coût n'est pas seulement celui des centaines de milliers de vies perdues sur le champ de bataille, des familles déchirées et des nombreuses personnes qui ont fui le pays, mais aussi celui d'un avenir économique plus sombre pour les personnes qui restent sur place.

Une chose est claire : si nous sommes ici aujourd'hui, c'est parce que le Kremlin refuse de mettre un terme à son invasion illégale. Chaque jour où l'invasion de l'Ukraine par le Kremlin se poursuit, Poutine porte

la responsabilité des pertes insensées et inutiles en vies humaines. C'est sa guerre. C'est la guerre qu'il a choisi de mener afin de s'emparer du territoire souverain d'un autre État Membre de l'ONU et de soumettre le peuple ukrainien à sa volonté. Comme l'ont fait remarquer mes collègues, la Russie pourrait mettre fin à cette guerre dès aujourd'hui et éviter ainsi de nouveaux décès parmi les civils. C'est à sa capitale que la délégation russe devrait demander d'agir, et non au Conseil. Tant que la Russie persistera, les États-Unis appuieront les efforts déployés par l'Ukraine pour se défendre, conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies et aux obligations qui lui incombent au titre du droit international humanitaire. Les civils sont protégés en vertu du droit de la guerre, et nous appelons à la protection de tous les civils, de part et d'autre, dans tous les conflits. Toutes les parties à un conflit doivent prendre les précautions nécessaires pour réduire autant que possible les dommages infligés aux civils. La Russie est seule responsable du déclenchement et de la prolongation de cette guerre en violation de la Charte des Nations Unies, ainsi que des pertes en vies humaines qui en résultent. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à mettre fin à son agression et à retirer immédiatement ses troupes de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter l'Équateur de sa présidence fructueuse du Conseil et pour exprimer la profonde gratitude des États-Unis pour les contributions et le partenariat des membres sortants : l'Albanie, le Ghana, les Émirats arabes unis, le Brésil et le Gabon. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec eux cette année.

M. Sénéchal de Goffredo Junior (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Depuis près de deux ans, le Brésil ne cesse de mettre en garde contre l'immense coût en vies humaines du conflit en Ukraine. Les décès recensés à Belgorod illustrent une fois de plus les souffrances causées aux populations civiles de part et d'autre de la ligne de front. De nombreux ressortissants brésiliens vivent et étudient dans la région. Le Brésil exprime sa solidarité aux familles de toutes les victimes et aux personnes blessées dans cette attaque.

Il est essentiel et urgent de désamorcer la situation, de créer des conditions propices au dialogue et d'entamer des négociations en vue d'une paix durable, en prenant en considération les buts et principes énoncés dans la

Charte des Nations Unies et les préoccupations légitimes de toutes les parties en matière de sécurité. Loin de contribuer à y mettre fin, les flux d'armes toujours plus importants vers la zone de conflit ne feront qu'attiser la violence. Mettre fin à la guerre est le seul moyen d'éviter que de tels événements ne se reproduisent semaine après semaine. Nous exhortons les parties à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et à chercher une solution pacifique à cette crise. L'Article 33 de la Charte des Nations Unies définit les outils permettant d'atteindre cet objectif. Le strict respect de la feuille de route définie par les fondateurs de l'Organisation est un devoir qui incombe à tous les membres de la communauté internationale.

M. Stastoli (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Hier, le Conseil a tenu une séance d'urgence (voir S/PV.9523) pour condamner les attaques simultanées de missiles aériens de l'armée russe contre des civils en Ukraine. Nous avons entendu la Russie expliquer une fois de plus que ses 158 missiles de différents types n'avaient fait aucun mal à personne et que toutes les victimes innocentes, 39 selon le décompte actuel, avaient été causées par les systèmes de défense ukrainiens. C'est le comble de l'absurdité que de croire à un mensonge d'une telle ampleur. Selon le décompte de l'ONU, la Russie a fait plus de 20 000 victimes civiles en Ukraine, et nous n'avons jamais entendu la Russie exprimer la moindre inquiétude à ce sujet. Au contraire, elle continue de blâmer les victimes pour les attaques sans pitié qu'elles subissent. Aujourd'hui, la Russie a demandé la tenue de cette séance miroir pour exprimer sa préoccupation à l'égard des civils qui ont perdu la vie à Belgorod. Nous ne savons pas encore exactement comment les événements se sont déroulés, mais nous regrettons chaque victime civile, qu'elle soit Russe ou Ukrainienne.

Ne nous laissons pas distraire par un discours qui a depuis longtemps montré ses limites. Si nous déplorons la perte de vies innocentes, le problème fondamental a été, est et reste que la Russie a voulu cette guerre, l'a planifiée, l'a exécutée et est, de tout point de vue, la seule responsable des conséquences de cette guerre. S'il n'y avait pas eu d'agression, il n'y aurait pas eu de victimes, pas de crimes, pas de destruction, pas d'efforts ridicules pour faire croire au monde que c'est l'Ukraine qui a commencé la guerre, que l'Ukraine tue son propre peuple, que la Russie fait ce qu'elle peut pour l'arrêter et, finalement, que le noir est blanc. Les tentatives de la Russie de déformer la réalité

en présentant la solidarité internationale avec l'Ukraine comme la cause de cette crise ne sont rien d'autre qu'une composante de sa dialectique mensongère. Le fait est que la situation dans laquelle nous nous trouvons est la conséquence, le résultat de ses propres actions et de sa propre politique. Nous nous opposons avec véhémence au sinistre objectif du Kremlin qui cherche à démanteler l'Ukraine et à assujettir son peuple par son recours incessant à la force militaire et à la propagande. Nous continuerons d'aider l'Ukraine à défendre son territoire et sa liberté, comme le ferait tout autre pays. Dans le même temps, nous n'aurons cesse de rechercher une paix juste, conforme à la Charte des Nations Unies, qui respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Mohamed Khaled Khiari pour son exposé et je salue également la participation du représentant de l'Ukraine.

L'agression militaire de la Russie dure depuis bientôt deux ans. Les attaques sur Belgorod d'aujourd'hui sont une autre conséquence tragique de cette guerre déclenchée par la Russie. La Suisse prend note des informations faisant état de destructions dans des zones résidentielles et de victimes civiles. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter strictement le droit international humanitaire. Ce droit s'applique à tous les conflits armés, et nous le rappelons régulièrement. Le droit international humanitaire est clair : les civils ne doivent pas être ciblés.

Comme nous l'avons entendu hier dans cette salle (voir S/PV.9523), la Russie a lancé ces derniers jours l'une de ses plus lourdes vagues d'attaques de missiles et de drones dans plusieurs régions d'Ukraine depuis le début de l'agression militaire, causant de nombreux décès. Selon le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, ces attaques ont causé des dommages considérables à un large éventail d'infrastructures civiles, y compris des immeubles d'habitation, une maternité, des écoles, des jardins d'enfants, des parcs, une station de métro, un centre commercial, ainsi qu'à l'infrastructure énergétique. Au-delà des victimes directes, ces attaques ne font qu'aggraver les souffrances de la population, en particulier dans les conditions hivernales difficiles. Et pourtant, la Russie poursuit ses frappes contre l'Ukraine, comme ce soir dans la région de Kharkiv et dans d'autres parties de l'est et du sud de l'Ukraine. Ces attaques doivent cesser.

Pour éviter plus de souffrance dans la population civile, une désescalade est primordiale. Pour cette raison, nous appelons à nouveau la Russie à cesser toutes les

opérations de combat et à retirer sans délai ses troupes du territoire ukrainien. La Suisse continuera de s'engager en faveur d'une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions de l'Assemblée générale.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari pour son exposé et je salue la présence du représentant de l'Ukraine à cette séance.

Le Conseil s'est réuni hier (voir S/PV.9523) et se réunit à nouveau cet après-midi en raison de l'intensification d'une guerre qui, chaque jour, fait courir à l'humanité le risque d'une catastrophe aux conséquences irréparables. Chacune de nos séances doit être orientée vers la recherche de solutions pour mettre fin à la guerre. Cette guerre a déjà causé bien trop de morts, de destruction d'infrastructures civiles, et des conséquences environnementales et économiques au plan international. Mon pays réitère que les populations et les infrastructures civiles ne doivent absolument pas être ciblées par les attaques armées et appelle les belligérants à respecter strictement le droit international humanitaire.

Nous sommes très préoccupés par les développements de ces derniers jours, et notamment par la multiplication des attaques par drone, qui non seulement alourdissent le terrible bilan de la guerre mais font également courir le risque d'un élargissement du spectre de la belligérance. Les attaques massives de Belgorod hier et celles, autrement plus meurtrières, de Kyïv, de Kharkiv et d'autres villes en Ukraine, le jour précédent, sont le reflet d'une violence meurtrière qui agite l'épouvantail d'un embrasement du champ des hostilités. Mon pays réitère son refus de la guerre et appelle les parties à cesser toute escalade militaire ainsi que toute action de nature à envenimer les antagonismes. Il est temps de mettre fin à la guerre en Ukraine.

Le Conseil est pour la sécurité. Il doit pouvoir justifier son label dans chacune de ses séances. Nos énergies doivent converger vers la recherche d'une solution aux conflits et non les justifier. Alors que mon pays achève son mandat en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, je réitère son engagement pour la paix, pour le règlement pacifique des différends et contre l'usage de la force. Mon pays continuera de s'inscrire inlassablement dans cette dynamique de recherche de la paix et se tiendra aux côtés de ceux qui proposent des voies alternatives au langage des armes. Il faut arrêter cette guerre et il faut l'arrêter très vite. Les peuples du monde attendent du

Conseil de sécurité des actions concrètes pour sortir de ce conflit.

M. Buanahagi (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence du Conseil d'avoir organisé la présente séance. Je remercie également M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général, des éléments dont il vient de nous faire part. Je salue par ailleurs la présence dans cette salle du représentant de l'Ukraine.

Nous sommes très préoccupés par les récentes informations concernant les attaques de Belgorod. Il s'agit malheureusement d'un signe supplémentaire de l'escalade de la violence dans le conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui représente une grave menace pour la paix et la sécurité aux niveaux local, régional et international. Les conséquences dommageables de ce conflit, telles que les pertes en vies humaines, la situation humanitaire déplorable et la destruction des biens et des infrastructures publiques, ont tendance à empirer de jour en jour sur le terrain. Le Mozambique appelle une fois de plus les parties à ouvrir la voie à une approche plus pondérée, constructive et pacifique afin de faire cesser l'effusion de sang et les hostilités.

L'amélioration de la confiance entre les parties en présence est donc impérative et urgente pour créer les conditions nécessaires à un dialogue sincère et pragmatique. Nous sommes conscients que le dialogue et la diplomatie demandent de la volonté, du dévouement, des compromis et de la détermination. L'ONU peut jouer un rôle central s'agissant de faciliter ces efforts. Une chose est sûre : plus le conflit durera, plus les conséquences seront graves. Par ailleurs, nous exhortons toutes les parties à ce conflit à s'acquitter de leur responsabilité de préserver les civils et à se conformer strictement à tous les instruments applicables du droit international humanitaire, y compris les résolutions pertinentes, notamment les résolutions 1265 (1999) et 1296 (2000).

La position du Mozambique est fondée sur les principes et elle est bien établie et ne varie pas. Le seul moyen de mettre fin à ce conflit consiste à jeter les bases d'une paix pérenne et durable entre les deux nations. Nous sommes en faveur d'une solution diplomatique et négociée entre les deux pays voisins. Pour que la vérité l'emporte dans les faits, il est plus que jamais indispensable de donner une chance au dialogue.

Pour terminer, nous espérons sincèrement que les parties en présence s'en remettent à la diplomatie et au dialogue pour régler ce conflit préoccupant.

M^{me} Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé.

Il y a moins de 24 heures, le Conseil de sécurité s'est réuni à la suite d'informations faisant état d'attaques aériennes perpétrées par la Fédération de Russie dans de nombreuses régions d'Ukraine. Nous sommes réunis à nouveau dans cette salle à la suite d'informations faisant état d'attaques perpétrées par l'Ukraine contre la ville russe de Belgorod. Cette fois, 18 personnes, dont des enfants, auraient été tuées, et plusieurs installations civiles, endommagées. La dure réalité des faits que nous voyons se dérouler sous nos yeux dans les deux situations se résume dans la perte et la mise en danger de vies civiles et de moyens de subsistance, parce que les deux pays voisins ont choisi de donner la priorité à la logique militaire pour régler ce différend. Nous avons déjà mis en garde contre cette approche et ne devons pas perdre de vue les répercussions plus larges de la guerre sur la paix et la stabilité mondiales. Ce qui peut paraître désastreux aujourd'hui risque d'empirer si les parties persistent dans la voie militaire.

Nous soulignons que les civils et les infrastructures civiles ne sont pas et ne doivent pas être les cibles de la guerre. Les parties sont tenues l'une comme l'autre, en vertu du droit international humanitaire, de s'abstenir de causer des dommages aux civils, et elles doivent respecter les principes d'humanité, de distinction, de proportionnalité et de nécessité militaire. Nous réitérons notre appel à désamorcer les tensions et à ce que des efforts diplomatiques soient déployés d'urgence aux fins de la cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités. La communauté internationale doit tout mettre en œuvre pour réunir les parties afin qu'elles règlent leurs différends dans le cadre d'un dialogue constructif et de manière à garantir une paix durable. À cet égard, nous exhortons les parties à se prévaloir des modalités de règlement pacifique des différends prévues à l'Article 33 de la Charte des Nations Unies.

Enfin, au nom des principes fondamentaux du droit international et des valeurs consacrées par la Charte des Nations Unies, qui encadrent et protègent l'ordre international, le Ghana demande une nouvelle fois à la Fédération de Russie de mettre fin à sa guerre d'agression contre l'Ukraine et de procéder immédiatement et sans condition au retrait de ses effectifs militaires de l'intérieur des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Hier, à la demande de l'Albanie et d'autres membres, le Conseil de sécurité a tenu une séance d'urgence sur les pertes civiles causées par le conflit en Ukraine (voir S/PV.9523). Aujourd'hui, à la demande la Fédération de Russie, nous sommes de retour dans cette salle pour une nouvelle séance d'urgence du Conseil sur les pertes civiles dues à la crise en Ukraine. Cet enchaînement rapproché de délibérations du Conseil sur les graves attaques et les pertes civiles de ce conflit, alors que nous sommes si proches de la fin de l'année, nous attriste et nous afflige. Nous sommes vivement préoccupés par la crise en Ukraine qui n'en finit décidément pas et par la guerre qui fait rage, ne faiblit pas et continue d'infliger des dommages indicibles alors que la nouvelle année est presque là.

Les conflits et les guerres n'ont pas de vainqueur. Il n'en résulte qu'une profonde souffrance pour les innocents et un immense préjudice à la paix et à la stabilité régionales, ainsi qu'une exacerbation des difficultés existantes sur le plan du développement économique mondial, en particulier les difficultés qu'éprouvent les pays en développement à mettre en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous exhortons une fois de plus les parties concernées à donner suite à l'appel de la communauté internationale qui les engage à œuvrer dans le sens de la paix, à dialoguer davantage, à élargir leur terrain d'entente et à mettre fin aux hostilités sans tarder. Nous renouvelons également notre appel à toutes les parties prenantes pour qu'elles intensifient les efforts de médiation diplomatique avec un sentiment d'urgence renforcé et qu'elles s'emploient ensemble à créer les conditions d'un règlement politique rapide de la crise.

La Chine restera du côté de la paix et du dialogue et entend bien encourager et faciliter des pourparlers de paix et jouer un rôle constructif dans un règlement politique de la crise ukrainienne.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Équateur.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé instructif, et je lui suis reconnaissant de la disponibilité dont il fait preuve pour répondre aux appels du Conseil de sécurité chaque fois que cela s'avère nécessaire.

La déclaration que j'ai faite hier ici même (voir S/PV.9523) est tout à fait valable, et j'y renvoie donc dans son intégralité. Si, chaque fois que le Conseil de sécurité se réunissait, les hostilités étaient suspendues dans

tous les conflits du monde, l'Équateur serait le premier à demander la tenue d'une séance permanente de cet organe principal de l'ONU. Le Conseil a été créé dans ce but précis et s'est vu confier la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cela me rappelle que le 6 mai 2022 (voir S/PRST/2022/3), le Conseil a exprimé sa profonde inquiétude concernant le maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine. À cette occasion, le Conseil a également réaffirmé que tous les États Membres ont souscrit, en vertu de la Charte des Nations Unies, à l'obligation de régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques.

Aujourd'hui, ma délégation s'associe aux peuples de la Terre pour exprimer le souhait qu'il soit mis fin à ce conflit et à tous les conflits dans le monde. Bien entendu, rien de ce qui précède ni aucune disposition de la Charte des Nations Unies ne porte atteinte au droit naturel de légitime défense. Nous rappelons aux parties leur obligation de s'abstenir d'attaquer la population civile ou les infrastructures civiles et de respecter les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. Nous déplorons toutes les pertes en vies humaines, en particulier celles d'enfants, depuis le début de ce conflit. L'agression militaire contre l'Ukraine est une tragédie pour les peuples russe et ukrainien, et elle doit par conséquent prendre fin, et ce, dès maintenant.

Comme je l'ai déclaré hier, nous sommes inquiets de voir que la logique militaire s'installe et qu'elle empêche le dialogue et la négociation. Nous craignons aussi une escalade et une éventuelle contagion du conflit. À un peu plus de 24 heures de la nouvelle année, je forme le vœu qu'en 2024, la diplomatie prospère et que les armes se taisent. Que les combats ne se livrent plus le long des frontières ni dans les villes, mais dans cette salle, avec les mécanismes de règlement pacifique existants.

Enfin, à la précédente séance, j'ai exprimé quelques mots de sincère gratitude à l'égard des délégations et du Secrétariat. Je redis ma gratitude aujourd'hui, et je voudrais lancer un appel à tous les Membres de l'Organisation : nous devons renouer avec l'esprit de la Charte des Nations Unies, préserver les générations présentes et futures du fléau de la guerre, pratiquer la tolérance et vivre en paix les uns avec les autres dans un esprit de bon voisinage.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je voudrais faire quelques commentaires. De nombreux membres du Conseil se plaisent à dire qu'« il ne faut pas laisser la Russie nous induire en erreur ou détourner notre attention ». Il s'agit d'une formule communément utilisée dès lors que le sujet abordé dérange les membres du Conseil. De même, on nous répète en permanence que ce n'est pas l'Ukraine qui a déclenché cette guerre. Mais s'il n'y avait pas eu de coup d'État en Ukraine en 2013, avec le soutien et la bénédiction des pays occidentaux, si ceux qui ont pris le pouvoir n'avaient pas déclenché une guerre dans le Donbass contre leurs propres citoyens en 2014, si les Accords de Minsk, entérinés par une résolution du Conseil de sécurité, avaient été mis en œuvre, alors rien de ce qui s'est passé en 2022 n'aurait eu lieu.

Le représentant de Malte a parlé aujourd'hui du droit de l'Ukraine de protéger ses citoyens. Je voudrais poser une question : a-t-elle aussi le droit de tuer délibérément et spécifiquement des civils ?

Le Représentant permanent de la France déclare que l'Ukraine se défend conformément à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Concernant le bombardement d'infrastructures civiles – et non militaires –, l'Ukraine y procède-t-elle également sur la base de l'Article 51 de la Charte ?

La Russie ne prend pas pour cible les civils ukrainiens, quoi qu'en disent les membres du Conseil, pas tous les membres, bien sûr, mais certains d'entre eux, et tout le monde sait de qui il s'agit. Nous ne prenons pour cible que les infrastructures militaires de l'Ukraine. Et surtout, nous ne braquons pas volontairement et délibérément des armes contre des civils. Il suffit de jeter un coup d'œil aux messages des néonazis ukrainiens sur les médias sociaux : que de méchanceté et de jubilation dans leurs commentaires sur la mort de civils à Belgorod ! On ne trouvera rien de tel sur les médias sociaux russes concernant les citoyens ukrainiens. Les membres du Conseil ne savent pas à quel point les Russes et les Ukrainiens qui ne soutiennent pas le régime de Kiev sont écœurés d'entendre leurs discours cyniques et mensongers. Honte à eux.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Dvornyk (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je note la présence du représentant du régime de Poutine, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Le Conseil de sécurité s'est réuni hier (voir S/PV.9523) et se réunit à nouveau aujourd'hui, et il devrait être prêt à se réunir demain, après-demain et chaque

jour que durera la guerre de la Russie contre l'Ukraine. Car tant que cette guerre, déclenchée par le dictateur du Kremlin, durera, le nombre de morts et les souffrances ne cesseront de croître.

Hier, la délégation ukrainienne a informé le Conseil des conséquences dévastatrices de l'attaque que la Russie venait de mener au moyen de missiles et de drones. Malheureusement, le nombre de victimes de cette attaque a encore augmenté. Aujourd'hui, huit nouveaux corps ont été extraits des décombres d'un entrepôt touché hier par un missile russe à Kyïv. Une autre victime de l'attaque russe est décédée aujourd'hui à Odesa et, alors que l'Ukraine est toujours en train de se remettre de l'horrible attaque d'hier, les vagues de terreur russe se poursuivent.

Il y a quelques heures à peine, comme l'a mentionné le Sous-Secrétaire général, la Russie a de nouveau semé la terreur à Kharkiv au moyen de missiles S-300, frappant un immeuble résidentiel et un hôtel. Depuis ce matin, plusieurs villes et villages d'Ukraine ont été la cible de tirs russes : Dnipro, Nikopol et Vyshetarasivka dans la région de Dnipropetrovsk ; Kharkiv, Vovchansk, Kupiansk et Velyka Shapktivka dans la région de Kharkiv ; Mezenivka dans la région de Sumy ; Kurakhove, Avdiivka, Selydove, Progres, Oleksandro-Kalynove et Novoukrainka dans la région de Donetsk ; Semenivka et Arkhyzivka dans la région de Chernihiv ; et Antonovka et Tomina Balka dans la région de Kherson. Je le répète : il s'agit d'une liste des agglomérations attaquées aujourd'hui.

Il n'y a qu'un seul moyen de mettre fin aux souffrances humaines et aux destructions causées par la guerre : mettre un terme à la guerre elle-même ; et il est

déconcertant qu'une idée aussi simple, qui va de soi pour tout diplomate, échappe à l'esprit des membres de la délégation russe, qui se qualifient de diplomates.

La Fédération de Russie doit prendre la seule décision qui soit juste, comme le prévoit la résolution de l'Assemblée générale du 23 février 2023, intitulée « Principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine » (résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale). Cette décision peut être prise immédiatement par une seule personne au Kremlin : cesser l'agression, retirer les troupes du territoire ukrainien et se préparer à ce qui suit généralement la fin d'une guerre, à savoir la reddition de comptes et les réparations. Une fois la guerre sanglante de la Russie terminée, il n'y aura plus de souffrances humaines, plus de victimes civiles en Europe et plus de raison de tenir de nouvelles séances du Conseil de sécurité sur cette question.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

Je voudrais à nouveau exprimer la sincère gratitude de ma délégation aux membres du Conseil et au Secrétariat pour l'appui qu'ils nous ont apporté. Je remercie en particulier les membres de l'équipe d'appui technique, le personnel des services de conférence, les interprètes, les traducteurs, les rédacteurs de procès-verbaux et le personnel de sécurité, notamment pour s'être montrés prêts à servir avec professionnalisme et à le faire à n'importe quel moment. Je leur souhaite une année 2024 prospère et heureuse et une pause bien méritée.

La séance est levée à 17 heures.